



**Présent(e)s :** Mme Laetitia Brancovan, M. Enrique Castro Munoz, M. Michel Cribier, Mme Liliane Godard, M. Christian Houis, Mme Laetitia Harvey Duchesne, Mme Sarah Klucsar, Mme Julie Legg, Mme Marie-Claude Lhomme, Mme Arlette Liébert, M. Philippe Loiret, M. Pierre Lucot, M. Patrice Migault, M. Luc Monti, M. Jean-Claude Nohen, Mme Alice Quiles, M. Philippe Roufiat, M. Simon Timbert, M. Benoit Tremolieres, Mme Marianne Moreno, M. Denis Plane, Mme Solenne Geze, M. Catherine Richard, Mme Maria Gouveia et Mme Alexandra Linddell.

**Excusé(e)s :** Mme Marie-Antoinette Vitse et M. Pierre Schneider.

*Ne pouvant assister à la réunion, Mme Karen Taïeb transmet ses excuses aux membres du Conseil de quartier Arsenal.*

M. Pierre Lucot remercie la Cité Saint-Martin d'accueillir les réunions du Conseil de quartier Arsenal. Il rappelle que le Conseil de quartier est une caisse de résonance des problèmes sur le quartier, un acteur d'animation (Vide-greniers, repas de quartier...) et aussi potentiellement une force de proposition. Il rappelle que le budget participatif est un dispositif de participation important et que les habitants peuvent encore voter jusqu'au 23 septembre jusqu'à 4 projets pour Paris et jusqu'à 4 projets pour le 4<sup>e</sup> arrondissement. Au vu des nouvelles personnes présentes, il explique que normalement un représentant de la Mairie du 4<sup>e</sup> intervient en début de réunion pour répondre aux questions en attente ou nouvellement posées à la Mairie.

## **Lecture des réponses de la Mairie du 4<sup>e</sup> et réaction du Conseil de quartier**

### **Équipement sportif**

La Mairie du 4<sup>e</sup> explique avoir déjà étudié l'hypothèse d'une réinstallation de l'équipement sportif « Playground » dans l'arrondissement et qu'aucun site n'a pu être retenu. Elle précise avoir informé le Conseil de quartier des différentes études il y a plus de deux ans. Elle ajoute qu'étant également attachée au projet, elle est d'accord pour réétudier la question. Elle tiendra informée le Conseil de quartier si une nouvelle hypothèse d'implantation parvient à émerger.

Regrettant le « flou » de la réponse de la Mairie reportant une nouvelle fois sine die cette installation dont le succès sur le quartier a pu être constaté, les membres du Conseil de quartier renouvellent leur demande d'implantation sur un des sites disponibles sur le quartier : sur les berges avant le tunnel Sully, rue de Sully dans le nouvel aménagement paysagé, ...

Suite au signalement du manque d'offre sportive dans le quartier, la Mairie du 4<sup>e</sup> présente son plan d'ampleur lancé depuis 2016 visant à développer l'offre d'infrastructures sportives dans l'arrondissement : de nouveaux équipements ont été installés en 2016 sur le TEP de la rue des Jardins Saint-Paul ; le TEP Neuve Saint-Pierre a fait l'objet en 2017 d'une couverture et un second TEP en extérieur a été aménagé ; la rénovation du complexe sportif Saint-Merri qui avance bien : la piscine et les bains-douches rouvriront leurs portes à l'été 2019 et le gymnase en décembre 2019. A la demande de la mairie, la future piscine du bâtiment Morland offrira des créneaux aux écoles du 4<sup>e</sup>. La Mairie du 4<sup>e</sup> prévoit par ailleurs, d'organiser 3 événements sportifs entre septembre 2018 et septembre 2019.

Mme Arlette Liébert fait remarquer qu'il y a des créneaux largement utilisés par les écoles et les associations mais que pour la population, il ne reste pas grand chose.

Un membre signale que le TEP Neuve Saint-Pierre n'est pas accessible au public et demande que soit étudiée la possibilité de remettre à disposition des habitants le court de tennis et le terrain de basket couvert au moins les week-ends et pendant les vacances scolaires.

M. Pierre Lucot rappelle que le projet Morland qui prévoit effectivement une salle de sport ainsi qu'une piscine ouverte aux écoles sur certains créneaux un projet privé, une concession de la ville de Paris dans le cadre de Réinventer Paris.

Les membres du Conseil de quartier souhaiteraient savoir si la mairie peut demander des créneaux d'accès à la piscine et à la salle de sport pour les habitants du quartier.

### **Mesure du bruit quai Henri IV et radar quai Henri IV**

La Mairie n'a toujours pas eu de retour de BruiParif et va les relancer.

La Mairie est toujours en attente d'un retour de la Préfecture de Police sur le radar. Une relance est effectuée début septembre et un rendez-vous va être organisé avec le cabinet du Préfet de Police.

Les membres du Conseil de quartier rappellent l'engagement personnel du Maire sur le radar et constatent avoir la même réponse depuis 1 an.

### **Dévoisement de la circulation du Quai Henri IV vers le Quai Saint-Bernard dans le 5<sup>e</sup>.**

La Mairie précise qu'une étude préalable de report prévisionnel de circulation destinée à objectiver le mieux possible les flux de véhicules sur le Quai Saint-Bernard a été commandée à la DVD. Compte tenu de la charge de travail de cette dernière, les membres du Conseil de quartier sont invités à patienter.

### **Synchronisation des feux piétons quais des Célestins.**

La Mairie du 4<sup>e</sup> explique que, comme convenu lors de la visite sur site organisée en juin dernier avec les services et les représentants du Conseil de quartier, une expérimentation de synchronisation des feux du quai des Célestins a été lancée. Celle-ci a commencé la semaine du 15 août. Elle est effective en semaine en soirée à partir de 21h (l'heure entre 20h et 21h est située en période de pointe, les flux de circulation ne permettent pas la synchronisation) et du vendredi au dimanche soir. Une première évaluation a été prévue pour la fin d'année 2018.

Certains membres du Conseil de quartier contestant la mise en place de cette synchronisation, il leur est demandé de se rendre sur site pour vérifier la bonne mise en place de l'expérimentation.

### **Végétalisation des pieds d'arbres**

Suite au signalement de la présence de pieds d'arbres laissés à l'abandon (déchets, présence d'herbe folle...), la Mairie du 4<sup>e</sup> annonce que le signalement a été transmis aux services de nettoyage pour traitement.

Plusieurs membres du Conseil de quartier partagent l'avis que la Mairie doit entretenir tous les pieds d'arbres y compris les pieds d'arbres à végétaliser qui n'ont pas de parrains.

Concernant les pieds d'arbres végétalisés, M. Philippe Loiret explique que chacun peut devenir parrain d'un pied d'arbre lorsque celui-ci n'est pas protégé par une grille.

Mme Arlette Liébert souligne l'ignorance des habitants du quartier sur les dispositifs mis en place par la Mairie de Paris, notamment le parrainage de pieds d'arbres. Elle propose l'idée de sensibiliser les gens du quartier à ce sujet.

M. Pierre Lucot précise qu'il existe une charte de l'entretien de pieds d'arbres à laquelle sont tenus ceux qui y parrainent un arbre. Il rappelle que le Conseil de quartier a financé l'installation de 10 bordures de pieds d'arbres à l'association Morland et propose de demander à celle-ci de lui faire part des problèmes qu'elle rencontre. Il regrette l'absence de signalisation ne permettant pas de juger si un pied d'arbre dispose ou non d'un parrain.

M. Philippe Loiret, en tant que membre de l'association, explique pouvoir répondre à toute demande d'information mais demande que ne soit pas associés les problèmes liés à l'entretien des arbres par les parrains et ceux concernant les incivilités sur les trottoirs et les pieds d'arbres.

Mme Sarah Klucsar demande qui souhaite parmi les membres du Conseil de quartier parrainer un arbre : personne ne se porte volontaire, malgré leur mécontentement concernant l'état des pieds d'arbres.

### **Annnonce de la présence du Maire au prochain Conseil de quartier**

Le Maire du 4<sup>e</sup> assistera à la réunion du Conseil de quartier Arsenal du 17 octobre.

Certains membres regrettent le fait que dans son café du Maire, le Maire a peu laissé la parole au public, et a davantage parlé de Paris que du quartier de l'Arsenal. Ils émettent le souhait que son intervention lors du Conseil de quartier soit un vrai dialogue permettant au plus grand nombre de s'exprimer.

M. Luc Monti soulève le besoin de préparer cette réunion, afin que celle-ci ne soit pas une succession de prise de paroles individuelles.

M. Pierre Lucot souhaite avant tout évoquer le rôle du Conseil de quartier et de la démocratie locale, et lui faire part de la frustration ressentie par les membres insatisfaits du caractère strictement et au mieux consultatif du Conseil. Il rappelle que, dans le contexte important de la fusion et des regroupements des Conseils de quartier, cette question de la démocratie participative est prioritaire.

Afin de préparer la réunion avec le Maire, un appel à sujet sera lancé par mail auprès des membres du Conseil de quartier.

### **Projet lauréat du Budget Participatif 2017 « Apaiser la circulation dans le quartier de la rue Neuve Saint-Pierre »**

Une réunion publique d'information sur ce projet est organisée le lundi 24 septembre à 18h30 en salle des Mariages de la Mairie du 4<sup>e</sup>.

### **Chantier Bastille**

Il y a actuellement des travaux de modernisation du réseau d'eau potable Eau de Paris (angle avec rue de la Bastille jusqu'à octobre, angle avec Rue Saint-Antoine jusqu'à début septembre, au niveau de la Colonne de Juillet jusqu'en octobre)

A partir d'octobre, s'en suivront les travaux d'aménagement de la Place jusqu'à l'été 2020 : création d'une presqu'île piétonne de 11 000 m<sup>2</sup>, création de nouvelles traversées piétonnes régulées par des feux tricolores afin d'assurer la sécurité, création d'une piste cyclable à double-sens sur tout le pourtour de la presqu'île permettant de relier facilement les axes autour de la Place, ouverture de la presqu'île sur le canal de l'Arsenal, cinq phases de travaux recouvrant autant de zones de la Place, d'ouest en est.

A partir de novembre 2018, une partie de la rue de la Bastille sera définitivement fermée à la circulation des véhicules motorisés, sauf les secours. Cette fermeture permettra de créer un vaste trottoir sur la place. La portion de la rue restant ouverte à la circulation changera de sens de circulation. Elle sera accessible depuis la rue Jean Beausire.

Des panneaux de présentation du projet seront exposés en Mairie dans les prochaines semaines

Les membres du Conseil de quartier ont constaté que depuis les travaux de la place de la Bastille, les rues Beautreillis et de Birague ont une circulation beaucoup plus dense avec bouchons aux heures de pointes remontant jusqu'au jardin d'enfants de la Place des Vosges. Pour mettre fin à ce parcours de contournement, ils proposent d'inverser le sens de circulation d'une des deux rues.

### **Retour sur les animations du quartier**

#### **Vide-greniers**

Le vide-greniers du 24 juin a connu un grand succès. Les organisatrices envisagent de l'agrandir en 2019. L'organisation du vide-greniers sur le boulevard Henri IV a mieux fonctionné que dans la rue de Sully. Il y eu environ 155 inscrits contre 112 en 2017.

#### **Repas de quartier**

Mmes Sarah Klucsar et Laetitia Harvey Duchesne expliquent que peu de membres du Conseil de quartier ont participé au repas du quartier organisé le dimanche 16 septembre. Entre 25 et 30 personnes étaient présentes suite à la diffusion des affiches dans le quartier et à la communication sur les réseaux sociaux.

Tout en regrettant une trop forte exposition au soleil, Mme Arlette Liébert explique avoir diffusé l'information au biais d'un site « mes voisins.fr ».

M. Luc Monti remercie les organisatrices et trouve intéressant d'organiser pour le quartier des moments de convivialité. La journée sans voiture a permis de proposer un événement qui a profité de la diminution du bruit.

Mme Sarah Klucsar explique que la Préfecture de Police a donné à la dernière minute un refus sur la fermeture de la rue de Sully à la circulation, et que cela a poussé plusieurs familles à ne pas venir. Le repas de quartier s'est tout compte fait dérouler sur la place Teilhard de Chardin et non sur la rue de Sully comme prévu initialement.

La Mairie du 4<sup>e</sup> a par ailleurs informé Mme Sarah Klucsar que c'est le Conseil de quartier qui doit faire la demande pour ce type d'événement à la Préfecture de Police et à la Ville de Paris. La Mairie du 4<sup>e</sup> vient elle, en soutien du Conseil de quartier.

### **Projet Morland**

M. Pierre Lucot rappelle qu'après la dernière réunion du Conseil de quartier se tenait en mairie, en présence de M. le Maire une présentation du projet Morland par le promoteur. Plusieurs membres du Conseil de quartier étaient présents et sont intervenus, notamment sur les nuisances du chantier.

Il est notamment prévu quatre entrées de chantier avec chacune 10 rotations de camions par jour. Rappelant la revendication « écologique » annoncée par Emerige, Pierre Lucot a demandé pendant la réunion pourquoi l'utilisation de la Seine n'avait pas été priorisée pour le transport et l'évacuation des matériaux. Au vu de l'importance de la surface du site, il est par ailleurs surpris que la Mairie du 4<sup>e</sup> n'ait pas donné des contraintes d'emprises moins pénalisantes pour les riverains en incitant l'entreprise à privilégier la plateforme du chantier plutôt que dans les trottoirs et les rues aux alentours.

M. Patrice Migault signale l'emplacement actuel gênant des barrières sur le passage piéton bvd Morland qui génère difficulté et dangerosité à traverser. Les membres du Conseil de quartier évoquent les trous dans les trottoirs dus au chantier et le désordre actuel du quartier Arsenal. Ils constatent la même chose sur le quai Henri 4 : il n'est pas possible d'utiliser le trottoir, les personnes sont obligées de passer sur l'esplanade. De plus, le feu tricolore à l'angle du quai Henri 4 et de la rue Shomberg ne se déclenche pas lorsque l'appel piéton est sollicité.

Les habitants soulignent le bruit, la poussière importante et la recrudescence des rats suite aux travaux.

M. Pierre Lucot rappelle que le responsable du chantier s'est engagé lors de la réunion en Mairie à venir au Conseil de quartier si la demande lui été faite. Il propose de demander à Emerige de venir à l'occasion d'un prochain Conseil de quartier.

Concernant la perte de places de stationnement due à ces travaux, M. Patrice Migault informe avoir eu M. Fahd Zhar du Cabinet du Maire du 4<sup>e</sup> au téléphone qui lui a dit qu'il écrirait à qui de droit pour le stationnement voitures demandés temporairement rue de Sully. La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4<sup>e</sup> explique que la Mairie du 4<sup>e</sup> a déjà donné une réponse défavorable à cette question.

Dans ses réponses, la Mairie du 4<sup>e</sup> invite les membres du Conseil de quartier à solliciter, pour tout signalement concernant le chantier Morland, le dispositif mis en place dans le cadre de ce chantier : mmc@bouygues-construction.com, 06 66 05 56 31 (numéro actif 7j/7 et 24h/24).

### **Présentation des projets du bvd Bourdon et de la rue de Sully.**

Le Conseil de Quartier ayant exprimé son étonnement et son regret de ne pas avoir été informé de l'avancement des études de ces projets sur lesquels ils avaient été sollicités, la Mairie du 4<sup>e</sup> explique que ces deux projets ont déjà été soumis au Conseil de quartier au début de leur élaboration et ont fait l'objet de réunions publiques en juin 2017 dont les contenus principaux sont toujours d'actualité. Après cette phase de concertation, les services de la Ville travaillent en tentant d'intégrer aux projets les différentes contraintes et les différents avis. Jusqu'au dernier moment, les projets sont cependant susceptibles d'évoluer en fonction des découvertes faites sur site, des avis des partenaires de la Ville (notamment ABF et RATP), des chantiers attenants, etc. Y compris le jour de la réunion d'ouverture de chantier, les choses peuvent évoluer, d'où l'intérêt de prévoir ces réunions de présentation des projets suffisamment tard pour pouvoir donner des informations précises et utiles aux riverains (cas des projets de petite ou moyenne envergure et non pas de grande envergure plus exigeants). Les réunions de présentation de ces chantiers seront prochainement communiquées aux membres du Conseil de quartier.

Les membres du Conseil de quartier rappellent qu'ils étaient en attente des propositions qu'ils avaient formulées à la demande de la Mairie et ne sont pas satisfaits de la réponse apportée. Choisir de consulter à nouveau le Conseil « le plus tard possible » leur parait en effet contre intuitif pour une concertation. Ils réitèrent leur souhait de savoir si leurs demandes ont été prises en compte (arbres de hautes tiges faisant de l'ombre pour la place Teilhard de Chardin, bancs confortables pour tous les sites, ...) et les raisons de leurs éventuels refus.

Les membres du Conseil de quartier veulent être informés et partagent l'avis que ce n'est pas une fois que le chantier sera ouvert qu'ils pourront faire des propositions.

### **Projet Mazas**

Certains membres évoquent le projet Mazas qui proposera notamment une piscine flottante publique, une discothèque et une bibliothèque en bois tek. Les habitants du 4e ont reçu des informations dans leurs boîtes aux lettres.

Mme Sarah Klucsar précise qu'une réunion d'information est organisée le 25 sept à 18h sans précision sur le lieu.

### **Point sur projet Massillon**

Certains membres du Conseil de quartier évoquent les nuisances dues à l'éclairage nocturne (néon) qui se déclenche la nuit au passage des voitures, les problèmes de finition de chantier et le trottoir

étroit qui n'est pas terminé. Un contact, pour toute réclamation, a été fourni lors du compte rendu de la dernière réunion de Conseil de quartier.

## Budget participatif

M. Michel Cribier constate que depuis plusieurs années les projets sélectionnés au budget participatif ont pour objet de palier à la faiblesse des budgets scolaires. Il rappelle que proposer des projets au budget participatif est un des rôles principaux des Conseils de quartier et constate qu'aucun des 8 projets aujourd'hui soumis au vote n'a été soutenu par les Conseils de quartier du 4<sup>e</sup>.

Il rappelle que le projet lauréat de 2017 qui consistait à planter 3 arbres rue du Petit Musc n'a toujours pas été mis en œuvre. Il rappelle également que le budget alloué à ce projet lui est apparu démesuré.

Il insiste d'ailleurs pour constater que les projets de voirie sont systématiquement surévalués par les services, favorisant ainsi leur rejet par la commission.

M. Philippe Loiret partage l'avis que le budget participatif impose un nouveau mode de fonctionnement aux services qui se trouvent ainsi encombrés et imposent de fait des délais de mise en œuvre des projets incontrôlables. Le budget participatif est plombé par les services qui apparaissent ainsi comme les principaux décisionnaires.

M. Michel Cribier évoque une très belle idée au départ mais un dispositif participatif de plus en plus dévoyé. Pierre Lucot partage cet avis et souhaite que la Mairie se penche sur cette question.

Mme Alice Quilès regrette qu'il n'y ait pas eu de camion trimobile au mois d'août, de 13h à 17h, le 2<sup>nd</sup> mardi du mois. Elle rappelle avoir déposé un projet sur le BP parisien et ne sait pas ce qu'il est devenu.

## Divers

### Sécurité

Suite à la nouvelle construction de l'École Massillon, il est constaté une nouvelle dangerosité pour les vélos et les piétons à l'angle de la rue du petit Musc et des Lions Saint-Paul. Les membres du Conseil de quartier demandent que soit étudiée la mise en place d'un équipement (ralentisseur, signalement,...) sécurisant ce carrefour.

### Nuisances

Les membres du Conseil de quartier signalent la gêne occasionnée par l'éclairage nocturne du CRI pour les immeubles donnant sur la cour.

Ils signalent également les nuisances occasionnés tous les deux jours par le service de collecte des encombrants qui déverse au moyen d'un petit camion les encombrants dans une grosse beine compacteuse située rue de l'Arsenal (le long du trottoir de la Garde Républicaine).

Il est à nouveau évoqué le bruit occasionné par la musique provenant des voies sur berges. Des membres du Conseil de quartier expliquent qu'à chaque fois qu'ils appellent la police, on leur dit que ce n'est pas elle qui s'en occupe et qu'il faut appeler le 5<sup>e</sup>, mais la police du 5<sup>e</sup> les renvoie vers celle du 4<sup>e</sup>.

### Aménagements

Ils rappellent que la Mairie du 4<sup>e</sup> leur avait présenté les différentes propositions d'aménagement du tunnel Henri IV dans le cadre de Réinventer Paris II. Tout en rappelant leur souhait d'être consultés sur le choix de ces projets (même au titre du consultatif), ils demandent où en est l'étude des 4 projets.

Les membres du Conseil de quartier demandent un rétroplanning sur la fusion des arrondissements du centre.

## Prochaines réunions 2018

De 19h à 21h, salle Van Gogh de la **Cité Saint-Martin**, 4, rue de l'Arsenal

**mercredi 17 octobre - mercredi 21 Novembre – lundi 17 décembre**

*Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.*